



1 rue d'Ormesson – 77240 VERT SAINT DENIS

abc-77.fr

Courriel : asso.abc77@free.fr

LA LETTRE DU BOIS DE BRÉVIANDE – septembre 2015 – N° 6

Pour protéger la biodiversité en forêt régionale de Bréviande : restauration de mares et de landes

Le maintien et la protection de la diversité en forêt régionale de Bréviande est une priorité pour l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV).

A titre d'exemples, deux chantiers récents : l'un visant à restaurer des mares dans le bois des Courtilleiraies, l'autre consistant à entretenir les landes dans la Réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte-Assise.

Les mares constituent des habitats de prédilection pour de nombreux insectes aquatiques dont les libellules notamment (ex : le Cordulégastre annelé) et de nombreuses espèces d'amphibiens (batraciens), comme le Triton crêté, protégé à l'échelle européenne. Les landes de bruyères et d'ajoncs de la RNR de Sainte Assise, quant à elles, sont tout simplement le fleuron de la réserve. Elles accueillent plusieurs espèces d'insectes, notamment des coléoptères, comme la grande Cétoine dorée ou le Clairon courroucé, ou encore des papillons, tels que l'Acidalie sylvestre.

Restauration de mares dans le bois des Courtilleiraies

Quatre mares ont été restaurées.

Elles ont d'abord été curées : la matière organique (issue de la décomposition des feuilles par exemple) a été enlevée. Cela a contribué à oxygéner l'eau et à faire remonter son niveau. Une petite portion de vase a été conservée afin de garder une litière pouvant convenir à certains invertébrés (larves, mollusques, vers...).

Il est également important de préciser que, compte tenu de la nature du sol, les mares n'ont été creusées que légèrement pour ne pas décaper l'argile, garant de leur imperméabilité. Leur surface varie entre 100 et 300m², leur profondeur moyenne entre 1 mètre et 1,50 mètre. Ensuite, les arbres situés autour des mares ont été retirés. Le recul de cette lisière boisée a permis de créer un puits de lumière favorable au développement de la flore aquatique. Les rémanents (résidus des coupes) ont été disposés en périphérie, de manière à créer des zones d'hivernage pour les amphibiens. Enfin, les berges ont été profilées en pente douce pour favoriser l'accessibilité aux amphibiens et autre petite faune. Autre paramètre important pris en compte lors de l'opération : les mares choisies pour être restaurées n'étaient situées qu'à quelques centaines de mètres seulement les unes des autres. Cette proximité améliore la possible colonisation des espèces : elle favorise leur dispersion sur le site et multiplie aussi leurs chances de se reproduire.

Entretien des landes de la RNR de Ste Assise L'entretien des landes consiste à les maintenir en milieu « ouvert » (non boisé). Les travaux consistent donc, sur les zones concernées, à abattre, broyer et exporter la végétation arborée. Il s'agit surtout de

trembles et de bouleaux. Pour que ce soit plus efficace, les arbres sont coupés et les souches sont arrachées la première année d'intervention.

L'action est ensuite répétée chaque année, selon une programmation pluriannuelle fixée par le plan de gestion de la réserve.

Les boisements vieillissants sont par contre maintenus parce qu'ils constituent eux aussi un habitat précieux pour les insectes xylophages (qui se nourrissent de bois), un support pour la recherche de nourriture des pics et enfin un terrain de chasse favorables aux chiroptères (chauve-souris).

CETTE INFORMATION NOUS EST TRANSMISE PAR



L'AGENCE DES ESPACES VERTS



NOS ACTIONS RECENTES OU A VENIR :



Suivi des Schémas de Cohérence territoriaux de Melun-Val de Seine et de Sénart (SCoT). Ce sont des documents très importants qui vont fixer les orientations

d'urbanisme pour les prochaines années. **Nous veillons à la protection du bois de Bréviande.**

Nous avons été reçus à Sénart et la population a pu – comme nous l'avons fait – s'exprimer dans un dossier numérique interactif intitulé "Carticipe".

Le SCoT de Melun-Val de Seine semble moins avancé.



Le projet de pont aval étant prévu au droit du futur quartier Saint Louis à Dammarie les Lys (ex zone industrielle Idéal Standard), Le Mée sur Seine, Boissettes et Boissise la Bertrand ont manifesté leur désaccord et refusé de voir augmenter la circulation sur leur commune.

Nous avons pris en compte le refus – compréhensible – de ces 3 communes.

Cet automne, nous proposerons aux élus de réfléchir à une nouvelle solution alternative dont le principe serait une traversée utilisant la voirie existante. Cette proposition serait complétée par une série de dispositif évitant les cisaillements de la pénétrante et facilitant la fluidité du trafic sur la pénétrante et les quais de Melun (rive gauche près de la cité administrative)



RETENEZ VOTRE DIMANCHE 11 OCTOBRE

POUR LUTTER CONTRE L'EFFET DE SERRE

POUR RÉUSSIR LA CONFÉRENCE DE PARIS (COP 21)



ABC sera présent dans le village des alternatives à Savigny le Temple



Nous présenterons nos actions et notre collaboration avec  l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile de France

ASSOCIATION DES BOIS DU CANTON

1, rue d'Ormesson

77240 Vert Saint Denis

Siège social : Mairie du Mée sur Seine

email : asso.abc77@free.fr site abc-77.fr



ABC est membre de **NATURE ENVIRONNEMENT 77** et de **ILE DE FRANCE ENVIRONNEMENT**

